

## Compte rendu annuel des tirs 2025

Comme d'habitude les tirs se sont déroulés au stand des Francs-Tireurs de Mont. Nous avons effectué **13** journées de tir le samedi entre mi-mars et fin juillet. Le nombre des séances a été sensiblement le même que l'année dernière. Toutes les séances du mercredi ont été annulées. L'encadrement des chasseurs participant aux séances de tir a été assuré par des membres bénévoles de l'ADCGG64 et par un technicien de la FDC64.

**212 chasseurs** du département ont participé à ces 13 séances. Leur nombre a augmenté de **46** par rapport à 2024. En moyenne nous avons donc un peu plus de 16 chasseurs par séance. Il faut noter que l'amplitude de participation par séance a été réduit par rapport à l'année précédente grâce aux efforts et aux relances du personnel de la fédération chargé des inscriptions. Néanmoins il y a toujours des sociétés qui réservent un créneau a priori et qui, le moment venu, n'arrivent pas à présenter le nombre de participants prévu ou qui réservent la journée complète et ne restent que la matinée. Jusqu'à maintenant il était possible de se débrouiller au dernier moment pour compléter une liste ou faire venir des chasseurs non inscrits sur la liste initiale. Ce n'est plus possible, le club de tir de Mont nous a refusé un après-midi (alors que la réservation du stand courait sur la journée) au prétexte que la liste des tireurs envoyée 15 jours au préalable ne prévoyait que la matinée. L'équipe que nous avons réunie au dernier moment a été renvoyée sans pouvoir tirer. Cet état de fait peut conduire à une situation de tension stupide et inutile. **Ce genre de cas devra être évoqué et rédigé de façon précise lors de la rédaction de la Convention 2026.** Une journée qui est payée complète au club doit pouvoir être utilisée sans restriction. Un autre point qui devrait être clarifié et **définitivement officialisé** dans la Convention concerne l'utilisation **du stand 50/100m, le matin uniquement**, pour le ciblage des armes et le réglage des optiques : jusqu'à maintenant le club de Mont nous permet « gentiment » d'utiliser ce stand, *très utile voire indispensable*, mais les changements de personnes et de mentalités pourraient bien conduire à ce que ce geste gracieux nous soit un jour refusé. Cela deviendrait très préjudiciable pour nous au point de **remettre en cause l'opportunité de continuer à organiser nos séances à Mont**. Or nous n'avons aucune solution de remplacement. *L'idéal serait bien sûr que la FDC dispose de son propre champ de tir...*

L'organisation d'une séance comporte généralement deux étapes. Un premier passage au stand 50/100 m pour le réglage des armes et optiques sur cible fixe et un deuxième temps d'entraînement au tir sur cible mobile au stand « sanglier courant ». Le nombre de tirs effectués est assez variable entre les individus mais en moyenne chaque chasseur effectue au moins 2 ou 3 séries de 5 tirs au sanglier courant. Les tirs s'effectuent à 30 m et, quand le temps le permet, pour ceux qui le désirent, à 50 m en fin de séance. Sur les 13 séances, près de **3800 cartouches ont été tirées**, sur la cible mobile (**2573** cart) et sur les cibles de réglage (environ **1200** cart), ce volume reste à peu près constant et représente une moyenne d'une petite vingtaine de cartouches par tireur (elle était de 17 cart/tireur en 2018 et 18 cart/tireur en 2025), d'où la recommandation faite à chaque participant lors des inscriptions de se munir au minimum d'une **boîte de 20 cartouches**. Mais la remarque faite sur le CR des tirs de l'année dernière reste valable, *il y a encore des chasseurs qui arrivent pour une journée de tirs avec 6 cartouches dans la poche !!!*

Les résultats des tirs sur cible mobile sont assez constants d'un groupe à l'autre. La tendance relevée est :

**en tirant à 30m (1790 tirs) : la proportion des tirs acceptables est exactement la même que celle relevée les années précédentes (995 / 1790 tirs), de même que celle des tirs hors cible (547 /**

**1790 tirs) et les tirs inacceptables représentent toujours un peu moins de 15% des atteintes (248 / 1790 tirs). La qualité des tirs reste stationnaire au fil des années d'une façon globale, une bonne partie des chasseurs ayant l'occasion de tirer plus souvent en battues.**

**en tirant à 50m (783 tirs) : les résultats qui étaient déjà pratiquement **divisés par 2** les années précédentes ne s'améliorent pas vraiment. **On compte 299 tirs acceptables, 345 tirs hors cible et 139 tirs inacceptables.** Pour bon nombre de chasseurs non habitués au stand de tir la distance de 50 m paraît bien supérieure à l'évaluation des distances qu'ils pratiquent sur le terrain. Cette distance est hors de portée et bien trop difficile à atteindre pour la plupart des tireurs alors qu'ils sont persuadés en chasse pratique qu'avec leur carabine ils sont capables d'atteindre un sanglier à des distances bien supérieures ...**

Les armes utilisées sont majoritairement des carabines (110 carabines semi-automatiques et 86 carabines à répétition), des fusils calibre 12 ou 16 (17), des carabines doubles dites « express » (10) et 1 Kipplauf. **133** armes sont équipées avec un point rouge et **63** avec une lunette de tir. *Compte-tenu de l'âge moyen du chasseur basco-béarnais il est réconfortant de constater qu'une grande majorité de chasseurs ne rechigne pas à s'équiper avec un moyen de visée optique adapté.* Le total des armes présentées est supérieur au nombre de chasseurs présents car certains profitent, à raison, de leur venue pour faire régler plusieurs armes en leur possession.

Lors de ces séances de tirs on constate que les résultats obtenus par les **chasseurs qui tirent souvent** sont incontestablement **supérieurs à la moyenne** des participants aux battues qui ne tirent quelquefois que quelques cartouches par an. *L'intérêt d'offrir au maximum de chasseurs la possibilité de tirer 10 ou 20 cartouches le même jour et de se familiariser avec leur arme de battue ainsi que de prendre conscience des distances de tir et des limites de leur habileté au tir reste **absolument indéniable.*** Un deuxième objectif et non des moindres, est d'enfoncer le clou sur **l'aspect sécuritaire** et d'échanger sur les problèmes de sécurité et d'éthique que peut présenter **l'utilisation généralisée**, que certains souhaitent, **de la chevrotine en battue en milieu ouvert.**

***L'intérêt des chasseurs du département pour cette activité se confirme année après année et c'est tant mieux. La fédération consent un gros effort pour assurer cette prestation, les bénévoles de l'ADCGG et les techniciens de la fédération qui encadrent les séances également mais le jeu en vaut la chandelle. La sécurité en battue n'a pas de prix et le bénéfice apporté par ces journées de tirs, reconnu par l'ensemble des participants après chaque séance, mérite l'effort consenti.***

Le président de l'ADCGG64

Pascal Régin

**Addendum** : en raison de son âge plus que vénérable et de son utilisation intensive le **plus ancien des 2 télescopes** utilisés à Mont pour relever les résultats au sanglier courant peut prétendre à une **retraite bien méritée**. Son remplacement, qui est d'un coût non-négligeable, par un ensemble **télescope + pied serait bienvenu pour la saison 2026**. Compte-tenu des conditions habituelles d'éclairage son grossissement maximum (70 ou plus) et sa qualité optique doivent être de bonne qualité.